

LES ACTUALITÉS

Quand la thérapie tourne à l'inceste

L'Association Plaidoyer-Victimes dénonce la situation des victimes d'abus sexuels commis par des thérapeutes

BRIAN MYLES

Dans une lettre empreinte de détresse, une femme violée pendant 15 ans par son médecin de famille a interpellé récemment l'Association Plaidoyer-Victimes sur la réalité — peu connue — des abus sexuels commis par des thérapeutes. Elle a fait cinq tentatives de suicide pour échapper à ce criminel en sarrau qui a détruit une bonne partie de sa vie. Même si le médecin a fait l'objet d'une radiation permanente après avoir reconnu ses torts, elle ne s'en remet pas.

La missive a remué Ariane Gaudreault, la présidente de Plaidoyer-Victimes. L'association a examiné le dossier des abus sexuels commis par des thérapeutes pour la dernière fois en 1996. Depuis? Presque rien. Les proies livrées aux thérapeutes prédateurs sont «des victimes oubliées», concède Mme Gaudreault. «On les a délaissées. Et finalement, quand une personne vient vers nous, ça réveille notre conscience», explique-t-elle.

Et le réveil est brutal. Les choses n'ont pas beaucoup changé en dix ans. Les abus sexuels commis par

des thérapeutes sont rarement dénoncés en raison du profond sentiment de honte et de culpabilité qui paralyse les victimes. À peine 4 à 8 % d'entre elles portent plainte, selon la littérature scientifique.

Les torts subis sont immenses. Plusieurs chercheurs, comme la psychologue Marie Valiquette, comparent les effets des abus à ceux de l'inceste. La majorité des victimes ressentent de la méfiance, un sentiment de vide intérieur, l'isolement, une perte d'estime de soi, la dépression, etc. Des symptômes de stress post-traumatique peuvent aussi se manifester.

Environ 1 % des victimes mettent fin à leur vie, et 14 % tentent d'en faire autant, à l'instar de la femme anonyme qui a écrit à Plaidoyer-Victimes. Son cas illustre d'ailleurs le drame de cette forme d'agression surnoise: cette survivante est suivie depuis maintenant dix ans par un psychiatre, un travailleur social et un psychologue. «Je ne serai plus jamais la femme que j'étais, qui espérait être heureuse un jour», écrit-elle dans cette lettre, lue pour la première fois devant le Comité de discipline du

Collège des médecins, lorsque le «Dr X» a été radié à vie.

Dénonciations difficiles

Plaidoyer-Victimes a l'intention d'analyser plus à fond la situation des victimes d'abus sexuels commis par des thérapeutes. Elle prépare un guide d'information et un dépliant «pour que les victimes puissent se reconnaître, et peut-être dénoncer», espère Arlene Gaudreault. L'association veut aussi solliciter les ministères de la Justice et de la Santé, afin de mettre sur pied un groupe de travail sur la question.

Les travaux préliminaires entamés à ce jour mènent Mme Gaudreault à un premier constat. Les victimes désireuses de dénoncer leur thérapeute sont confrontées à «des démarches très complexes», que ce soit au criminel ou devant les comités de discipline des 45 ordres professionnels du Québec. Le Code des professions a été modifié en 1994 pour faire de

l'inconduite sexuelle une infraction spécifique. Les lignes de conduite sont désormais plus claires. Quoi qu'il en soit, les victimes «sont laissées à elles-mêmes» dans le traitement des plaintes, déplore Mme Gaudreault.

La relation consensuelle est impossible à cause du lien entre le thérapeute et son patient

La psychologue Marie Valiquette, qui a fait son doctorat sur les abus sexuels commis par les thérapeutes, ne peut concevoir que des professionnels radiés à plusieurs reprises pour inconduite sexuelle puissent reprendre leur pratique. «C'est ceux-là qu'il faut arrêter et radier, et pas seulement pour un an», lance-t-elle.

À cet égard, Mme Valiquette ne fait pas de distinction entre les agressions sexuelles ou les relations amoureuses développées entre un thérapeute et son patient. Dans les deux cas, il s'agit de crimes qui devraient faire l'objet d'une infraction spécifique au Code criminel, croit-elle. «La relation consensuelle, c'est impossible à cause du lien entre le thérapeute et

son patient. Une personne se dévoile dans la fragilité et le traumatisme. Et l'autre ne parle pas, elle a tous les atouts. Elle connaît toutes les zones de vulnérabilité et de fragilité de la patiente.»

Pas de statistiques officielles

Il n'existe pas de statistiques officielles sur l'ampleur des abus sexuels commis par les thérapeutes — c'est le deuxième grief de l'Association Plaidoyer-Victimes. En tenant compte des résultats de huit études nationales américaines, Plaidoyer-Victimes estime à 4,4 % la proportion de psychiatres, psychologues et travailleurs sociaux ayant eu des contacts sexuels avec leurs clients. L'an dernier, la section des agressions sexuelles du Service de police de Montréal (SPVM) a reçu une vingtaine de plaintes concernant des professionnels de la santé.

Selon les données de l'Ordre des psychologues du Québec, sept plaintes pour inconduite sexuelle ont été déposées en 2005-06, sur un total de 194 demandes d'enquête. Quatre plaintes ont été acheminées

au Comité de discipline (des affaires de relations amoureuses entre un thérapeute et son patient dans tous les cas). Ces errements ont valu aux professionnels des radiations variant de 6 à 21 mois, selon les circonstances.

L'écrasante majorité des affaires d'inconduite sexuelle s'apparente à des relations amoureuses maladroites, selon l'expérience pratique de Marie Valiquette. Ces liaisons dangereuses n'en sont pas moins lourdes de conséquences pour les patients. «Dans tous les cas, ce n'est jamais un consentement éclairé, parce que le patient ne sait pas ce qu'il est en train de mettre en danger dans sa propre psyché», dit-elle.

Le problème est circonscrit, mais il n'en demeure pas moins réel... y compris pour les thérapeutes qui devront réparer les pots cassés de leurs collègues. En effet, la moitié des psychiatres et psychologues seront appelés, au cours de leur carrière, à traiter au moins une personne victime d'abus sexuels par un autre professionnel de la santé.

Le Devoir

À Danford Lake, dans l'Outaouais

L'opposition grandit contre le projet de « mégadépotoir »

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Le projet de construction d'un «mégadépotoir» à Danford Lake, dans l'Outaouais entre Gatineau et Maniwaki, soulève non seulement des passions, mais aussi des questions sur la valeur de la planification de plusieurs MRC en matière de déchets.

Ce projet, qui sera scruté à la loupe à compter de demain par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), est parrainé par la société LDC gestion et services environnementaux de Gatineau.

Cet important site d'enfouissement — un «lieu d'enfouissement technique» ou LET selon la nouvelle terminologie réglementaire — couvrirait 105 ha de forêts publiques. Avec une capacité d'environ 8 millions de tonnes, il pourrait accueillir environ 250 000 tonnes de déchets par an pendant 30 ans. Le secteur réservé à l'enfouissement couvrirait environ 40 ha et le talus ainsi créé par le montage de déchets pourrait atteindre 70 mètres de haut, ce qui serait inférieur, insistent les promoteurs, aux montagnes voisines.

Le résidu des déchets, une fois terminés le tri et la récupération à des fins de recyclage, serait enfoui dans un gigantesque sac de plastique, triple épaisseur, qui devrait pouvoir recueillir les lixiviats au lieu de les laisser filer dans le sous-sol. Ce jus de déchets, si l'on peut dire, serait traité avant d'être rejeté dans les cours d'eau voisins. Conformément aux normes, le site serait recouvert et reboisé à la fin de sa vie utile.

D'autre part, les biogaz produits par la décomposition des déchets seraient récupérés et brûlés. Une partie de la chaleur ainsi générée serait utilisée pour sécher le bois d'œuvre produit dans la région pour lui conférer une valeur ajoutée à faible prix. Enfin, le site recueillerait les matières organiques, qui seraient compostées sur place, ainsi que les déchets de construction, voire les pneus, qui seraient eux aussi triés et recyclés.

Opposition

Mais ce projet, situé à quelques centaines de mètres de cours

d'eau de grande qualité, a suscité une opposition qui s'est cristallisée autour de la Coalition contre le mégadépotoir de Danford. Son président, André Carrière, a expliqué au *Devoir* que «plus on a été informés sur ce projet, plus on s'est retrouvés avec des questions et des problématiques sans réponses».

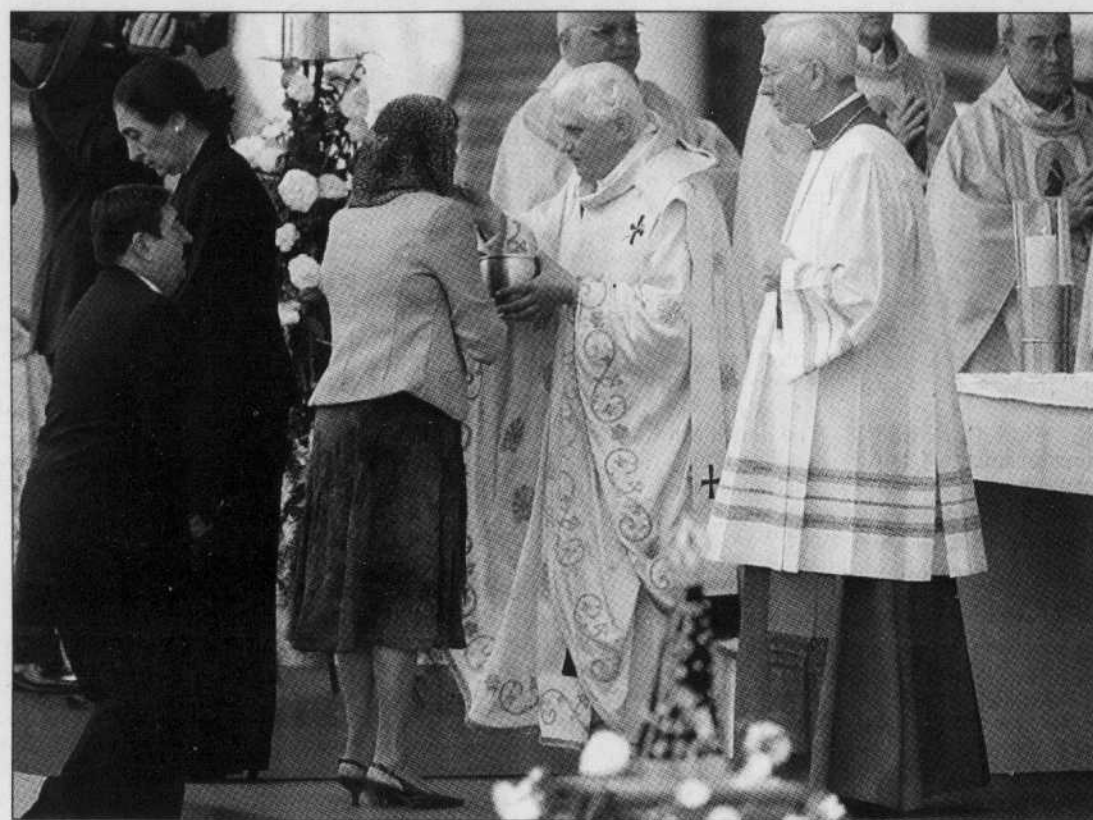
Actuellement, la région de l'Outaouais se débarrasse de 93 % de ses déchets à l'extérieur de son territoire, surtout à Lachute

La coalition s'interroge, par exemple, sur la pertinence de faire franchir pendant les 30 prochaines années pas moins de 85 km aux déchets de Gatineau (170 km aller-retour en gros camion) pour les éliminer alors qu'un incinérateur urbain, vraiment moderne, comme on en utilise en Europe avec l'appui des Verts à plusieurs endroits, serait plus adapté, soutient-il, à la lutte contre les changements climatiques. Cette solution permettrait en outre, dit-il, de produire de l'énergie sous forme de chaleur et d'électricité au lieu d'en dépenser aux dépens de la planète.

De nouvelles technologies désormais éprouvées, comme la gazéification au plasma qui ne produit aucune émission nocive, devrait, à son avis, remplacer tous les projets d'enfouissement au Québec qui sont totalement dépassés sur le plan technique, ajoute-t-il. Cette technologie, en plus de servir à produire de l'énergie, laisse au bout du compte un produit vitrifié que l'on peut réutiliser en construction.

Présentement, la région de l'Outaouais se débarrasse de 93 % de ses déchets à l'extérieur de son territoire, principalement à Lachute. On y dénombre encore plus de 50 archaïques dépôts en tranchée, qui représentent 14 % des 366 dépôts toujours utilisés au Québec. La plupart des MRC de l'Outaouais ont terminé leur Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), exigé par la loi. Mais plusieurs de ces plans précisent que les élus ne veulent aucun site d'enfouissement sur leur territoire sans prévoir pour autant d'autres solutions, précise M. Carrière, qui estime que les déchets devraient être éliminés dans un rayon de 25 km de leur source pour responsabiliser les gestionnaires et la population locale.

Le Devoir



Le pape Benoît XVI donne la communion à des fidèles venus assister à la messe qu'il a célébrée hier sur l'esplanade devant la basilique Notre-Dame d'Aparecida, au Brésil, pour l'ouverture de la V^e conférence générale des évêques d'Amérique latine et des Caraïbes.

BRÉSIL

Le pape défend une religion qui ne se mêle pas de politique

Aparecida (Brésil) — Le pape Benoît XVI a plaidé hier matin, à Aparecida (sud-est du Brésil), pour une religion de l'amour qui ne fait pas de politique au cours d'une messe qui n'a pas attiré les foules attendues par l'Église catholique brésilienne.

Selon la police et le porte-parole du Vatican, le père Federico Lombardi, 150 000 fidèles étaient rassemblés sur l'immense esplanade devant la basilique Notre-Dame d'Aparecida pour la messe d'ouverture de la Ve conférence générale des évêques d'Amérique latine et des Caraïbes. L'Église brésilienne espérait au moins un demi-million de personnes.

Dans son homélie, le pape a déclaré que la foi en Dieu «n'est pas une idéologie politique ni un mouvement social, ni un système économique». La religion chrétienne, «c'est la foi en un Dieu amour», et «l'Église doit se sentir disciple et missionnaire de cet amour», a-t-il souligné.

Une mise en garde

Cette déclaration a sonné comme un avertissement aux partisans de la théologie de la libération condamnée par le Vatican, mais qui restent très actifs dans les Églises d'Amérique latine, ainsi qu'aux animateurs des «communautés ecclésiales de base» qui partagent avec eux un engagement politique au côté des plus pauvres.

Il a cependant ajouté que la religion «ne doit pas être un motif d'évasion de la réalité historique» et que l'Église doit partager «les joies et les espérances, les douleurs et les angoisses» des hommes d'aujourd'hui, «spécialement les plus pauvres et ceux qui souffrent».

Benoît XVI a encore souligné que «l'Église ne fait pas de prosélytisme». Il avait critiqué vendredi à São Paulo le «prosélytisme agressif des sectes» auprès des habitants des quartiers pauvres des grandes métropoles du sous-continent. La concurrence des courants pentecôtistes protestants est un motif de préoccupation pour l'Église catholique, qui perd des fidèles à leur profit.

Le pape avait aussi critiqué vendredi «l'hédonisme» des sociétés contemporaines et les «assauts de l'agnosti-

cisme, du relativisme et du laïcisme» qui mettent à mal la «foi fragilisée» des baptisés.

Durant tout son voyage, le premier en Amérique latine depuis le début de son pontificat en avril 2005, Benoît XVI a insisté sur les questions morales en condamnant l'avortement et la corruption, et en faisant l'éloge de la chasteté.

Quasiment tous les pays d'Amérique latine étaient représentés à la messe d'hier où l'on pouvait voir flotter au dessus de la foule des drapeaux du Paraguay, du Chili ou du Pérou, aux côtés d'images de la Vierge.

Les mouvements catholiques étaient également venus avec leurs drapeaux, notamment les Légionnaires du Christ et les néocatéchumènes, deux organisations conservatrices de réévangélisation très actives en Amérique latine.

Message aux évêques

Dans l'après-midi, Benoît XVI a donné ses orientations aux 266 évêques du sous-continent qui président aux destinées de près de la moitié des 1,1 milliard de catholiques dans le monde.

Le pape a exhorté les évêques d'Amérique du Sud à déployer leurs efforts pour contrer l'influence croissante des églises évangéliques protestantes et inverser la tendance au recul du catholicisme, encore largement majoritaire dans la région.

Parlant en espagnol et portugais, Benoît XVI a exhorté les évêques à former des élites, pour «surmonter l'absence notable, dans la sphère politique, le monde des médias et les universités, des voix et initiatives de dirigeants catholiques à la forte personnalité et au dévouement généreux».

Le pape devait quitter Aparecida pour Rome après avoir ouvert la conférence, mais les évêques discuteront pendant deux semaines encore des moyens de ramener le peuple vers eux.

Agence France-Presse et Associated Press

Baie de Miramichi

Ottawa sommé de régler le conflit des pêcheurs de homard

Fredericton — Le ministère fédéral des Pêches et des Océans subit des pressions croissantes afin de résoudre le conflit opposant les pêcheurs de homard de la baie de Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

Un calme troublé régnait au large du nord-est du Nouveau-Brunswick, hier, après que les cordages de plus de 1000 casiers à homards eurent été tranchés, la semaine dernière, dans le cadre de ce qui a été qualifié de guerre de territoire entre pêcheurs.

L'Union des pêcheurs des Maritimes, qui représente les travailleurs impliqués dans le conflit de la baie de Miramichi, a affirmé que le ministère des Pêches et des Océans était inactif et qu'il laissait le conflit se poursuivre sans apporter les solutions nécessaires à l'obtention d'une solution à long terme. Christian Brun, du syndicat des pêcheurs, a expliqué que le problème provenait du fait que trop de pêcheurs tentaient de capturer des homards, en nombre insuffisant dans la baie de Miramichi comme dans tous les autres secteurs où des conflits similaires ont éclaté.

Un secteur à rationaliser

Il a estimé que le gouvernement fédéral devait rationaliser le secteur de la pêche au homard dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, cela passant selon lui par une réduction du nombre des pêcheurs en mer le plus rapidement possible.

«Si vous attendez une crise pour réduire le nombre des pêcheurs, la pêche [au homard] est déjà en chute», a déclaré M. Brun. Si vous agissez de façon proactive, vous pouvez alors exercer un impact réel sur la pêche, vous pouvez diminuer les tensions et vous pouvez apporter une solution à long terme», a-t-il ajouté.

Le secteur disputé, appelé zone 23, est un large secteur de pêche s'étendant le long des côtes nord et nord-est de la province. La saison de la pêche au homard s'est ouverte à la fin du mois d'avril et elle doit se poursuivre jusqu'à la fin de juin. Elle constitue la principale source de revenus de nombreux pêcheurs de la région.

La semaine dernière, les cordages de quelque 1500 casiers à homards ont été coupés dans les eaux de la baie de Miramichi.

Presse canadienne

NOUVEAU!

Arbraska Mont St-Grégoire

Maintenant Ouvert!

Rawdon : 450 834-5500 Rigaud : 450 451-5527

Sensations Émotions Plein air Aventures

» Parcours faciles, intermédiaires et experts

» Plusieurs activités dans les arbres

» Tyroliennes, ponts de singe, filets, etc.

» Trois parcs au Québec!

Mont St-Grégoire : 450 358-8999

LA FORÊT DES AVENTURES

ARBRASKA

www.arbraska.com

LES SPORTS

Anaheim 4, Detroit 3 (P)

Niedermayer permet aux Ducks de niveler la série

Le duel se transporte à Anaheim

Detroit — Un but de Scott Niedermayer alors qu'il ne restait que 5:43 à disputer à la première période de prolongation a permis aux Mighty Ducks d'Anaheim de vaincre les Red Wings de Detroit 4-3, hier, pour ainsi niveler la série finale de l'Association de l'Ouest, 1 à 1.

Les Red Wings ont pris les devants pour la première fois du match à 1:03 de la troisième période lorsque Pavel Datsyuk a profité d'un avantage numérique de deux hommes pour déjouer le gardien Jean-Sébastien Giguère.

L'avance de 3-2 des Red Wings n'a toutefois pas duré longtemps, Travis Moen nivelant la marque quatre minutes plus tard. La reprise vidéo a dû être utilisée pour confirmer que le but était bon.

Par la suite, les chances de marquer en troisième ont été rares, Dominik Hasek et Giguère fermant la porte chaque fois.

Deux fois au cours des deux premières périodes, les Mighty Ducks ont pris l'avance, Detroit égalant le score à chaque fois.

Rob Niedermayer a ouvert la marque à 17:04 du premier engagement. Kirk Maltby a inscrit le premier but des Wings à mi-chemin de la deuxième, en désavantage numérique.

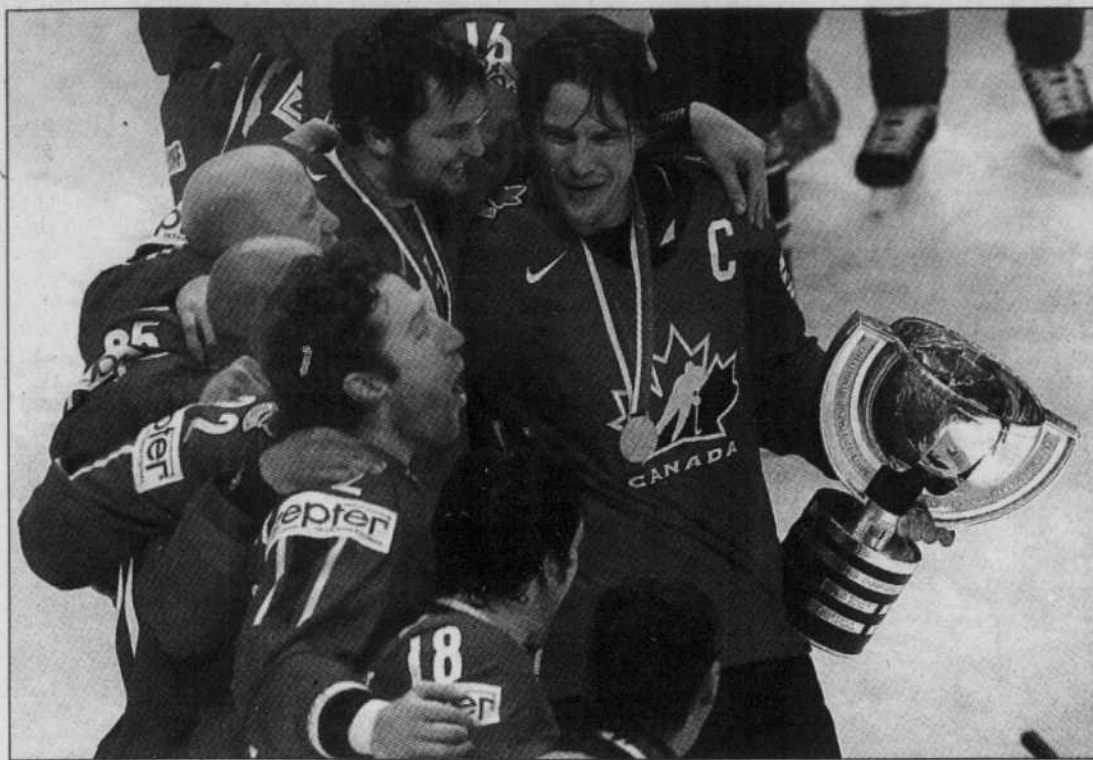
Andy McDonald a toutefois calmé l'enthousiasme de la foule lorsqu'il a marqué, un peu plus d'une minute après le but de Maltby, permettant à Anaheim de prendre les devants, 2-1. Nicklas Lidstrom a de nouveau égalé la marque à 16:07 de la deuxième période lors d'un avantage numérique.

Hasek a effectué 29 arrêts et Giguère, 24.

La série se déplace maintenant à Anaheim, où le troisième match de la série aura lieu demain soir.

Associated Press

Championnat mondial de hockey



GRIGORY DUKOR REUTERS

Trophée en main et médaille au cou, le capitaine de l'équipe canadienne, Shane Doan, célèbre la victoire entouré de ses coéquipiers. Le Canada a battu la Finlande 4 à 2.

Le Canada termine son parcours parfait avec l'or

CHRIS JOHNSTON

Moscou — Voilà la recette pour triompher au hockey international. Des joueurs talentueux ont marqué tout comme des joueurs de soutien, le gardien Cam Ward a effectué des arrêts importants, et le Canada a évité les erreurs pour avoir raison de la Finlande 4-2 en finale et décrocher la médaille d'or du Championnat mondial de hockey sur glace.

Le Canada a remporté le titre mondial pour la troisième fois en cinq ans et son triomphe n'a été mis en doute que dans la dernière minute après des buts de Petri Kontiola et Antti Miettinen lors de la troisième période.

Rick Nash a réussi son deuxième but avec un peu plus d'une minute à jouer, puis l'équipe canadienne a tenu bon pour remporter une neuvième victoire de suite, n'ayant pas perdu un seul match lors du tournoi.

Nash a été choisi le joueur le plus utile et il a été nommé dans l'équipe d'étoiles. Il a été le seul joueur canadien à recevoir un honneur individuel, ce qui démontre bien que ce fut une victoire d'équipe.

«Je n'ai pas à vous dire que Rick Nash a probablement pris le contrôle du tournoi, a dit son coéquipier Mike Cammalleri. Il s'est imposé et ce fut déterminant.»

«Il a été spectaculaire, a ajouté le directeur général de l'équipe, Steve Yzerman. Il a été supérieur aux autres.»

Le Canada s'est imposé dès la première période quand Nash et Eric Staal ont inscrit des buts en avantage numérique tandis que Ward a effectué quelques arrêts importants devant son filet.

«Dès le départ, on savait ce qu'on pouvait faire, a dit

Ward. On savait qu'on avait le soutien de tout le Canada. Nous sommes contents d'avoir réussi.»

Colby Armstrong a été l'autre marqueur.

Plusieurs observateurs doutaient des chances du Canada lors du tournoi, alléguant qu'il n'avait pas assez de joueurs talentueux. Yzerman appréhendait même que l'équipe ait de la difficulté à marquer des buts.

Le trio composé du capitaine Shane Doan, Matthew Lombardi et Nash a été le plus fiable, mais la plus grande force de la formation canadienne, dont l'âge moyen s'élevait à 25 ans, a été son jeu d'équipe.

La chance a également souri au Canada puisqu'il n'a pas eu à se mesurer en finale à la puissante équipe russe, surprise par la Finlande en demi-finale.

«Les gens se demandaient si nous étions assez vieux et si nous avions assez d'expérience et de joueurs étoiles, a dit Doan. On aime toujours répondre à ce genre de questions.»

Nash a réussi son premier but du match à 6 m 30 s de la première période, 13 secondes après le début d'une pénalité au défenseur Toni Soderholm, et Staal a profité d'un autre avantage numérique pour porter le score 2-0, à 13 m 48 s.

Armstrong a touché le fond du filet à 9 m 11 de la deuxième période, mais la Finlande n'a pas abandonné pour autant alors que Kontiola et Miettinen ont marqué lors de troisième période.

Presse canadienne

La Russie gagne le bronze

Moscou — L'équipe nationale de la Russie a remporté hier la médaille de bronze du championnat mondial de hockey, à Moscou, en disposant des Suédois 3-1.

Alexei Emelin, dont les droits appartiennent au Canadien de Montréal, et Alexander Frolov ont mené l'attaque russe avec un but et une aide chacun. Sergei Zinoviev a marqué l'autre but russe tandis que Da-

nis Zaripov a récolté deux aides. La réplique des Suédois est venue du bâton d'Alexander Steen.

Les Russes ont ouvert le pointage à 6 m 18 s de la première période en désavantage numérique, quand Emelin a complété un beau jeu de Frolov d'un tir du revers.

Un peu plus de trois minutes plus tard, Zaripov s'empara du retour de lancer d'Emelin pour faire 2-0.

Frolov a porté la marque à 3-0 en faveur des favoris locaux avec seulement 1 m 04 s de jouée en deuxième période. Steen a réduit l'écart en milieu de troisième, mais c'était trop peu, trop tard pour les Suédois.

Andrei Markov, blessé au genou dans le match de demi-finale, n'a pas pris part à la rencontre.

Presse canadienne

HOCKEY

FINALES D'ASSOCIATION

ASSOCIATION DE L'EST

Buffalo (1) c. Ottawa (4)

Samedi

Ottawa 4 Buffalo 3 (2P)
(Ottawa mène la série 2-0)

Aujourd'hui

Buffalo à Ottawa, 19h

Mercredi

Buffalo à Ottawa, 19h

ASSOCIATION DE L'OUEST

Detroit (1) c. Anaheim (2)

Vendredi

Detroit 2 Anaheim 1

Hier

Anaheim 4 Detroit 3 (P)
(La série est égale 1-1)

Demain

Detroit à Anaheim, 21h

Pound: le dopage est un problème de santé publique

Le président de l'Agence mondiale anti-dopage, Richard Pound, affirme que le public doit comprendre à quel point le dopage dans le sport constitue un problème de santé publique.

Pound a indiqué, hier, que si l'on ne contrôlait pas la question du dopage, les jeunes athlètes amateurs risquaient de croire que l'usage de drogues de performance est nécessaire pour prendre part à des compétitions de haut niveau.

«Le plus grand défi est de s'assurer que le public comprenne qu'il s'agit d'un problème véritable», a expliqué Richard Pound lors d'un point de presse tenu à la suite d'une réunion de l'exécutif de l'Agence mondiale anti-dopage qui s'est tenue ce week-end à Montréal.

«C'est le public, en dernier ressort, qui fera en sorte que les changements nécessaires seront apportés», a ajouté Richard Pound.

La réunion de l'AMA a surtout porté sur des projets d'amendement au Code de l'Agence, lequel devrait être présenté lors de la troisième Conférence mondiale sur le dopage qui aura lieu à Madrid au mois de novembre prochain.

La rencontre de ce week-end visait également à développer de meilleures stratégies d'enquête afin de combattre le dopage, dont davantage de coopération avec des agences de lutte antidrogue.

«Tous les gouvernements reconnaissent désormais que le dopage est une menace sérieuse à la santé publique», a poursuivi Richard Pound.



Dick Pound

Presse canadienne

Grand Prix d'Espagne

À Massa la victoire, à Hamilton la gloire

Barcelone, Espagne — Felipe Massa, de chez Ferrari, a reculé au peloton de tête en remportant hier à Barcelone un Grand Prix d'Espagne hautement sporifique au terme duquel Lewis Hamilton, de chez McLaren-Mercedes, est devenu le plus jeune leader du Championnat du monde de F1.

Hamilton, 22 ans 4 mois et 6 jours, a en effet terminé pour la troisième fois en quatre courses sur la deuxième marche du podium, devançant hier son coéquipier double champion du monde Fernando Alonso. Le Néo-Zélandais Bruce McLaren — fondateur de l'écurie pour laquelle court le Britannique — avait mené le Championnat du monde 1960 grâce à une victoire lors du premier GP de la saison, en Argentine, à 22 ans 5 mois et 8 jours.

«Je continue de dire que je vis mon rêve: être devant les meilleurs pilotes est vraiment génial», commente Hamilton avec une joie toute en retenue. «Dès après mon second ravitaillement, je pensais bien que je prendrais la tête du Championnat, reconnaît-il. Je ne m'attendais pas à faire aussi bien dès ma première saison, mais restons objectifs: nous n'en sommes qu'au début, j'aurai des hauts et des bas.»

Massa, lui, était tout à sa joie

d'avoir facilement remporté son deuxième Grand Prix consécutif en creusant impitoyablement un confortable écart sur ses poursuivants.

Sa F2007 était supérieure à ses concurrentes hier ce qui rend plus amère encore la casse de Kimi Räikkönen après neuf tours seulement. Si le Brésilien est revenu à deux longueurs de la tête du Championnat, devant Alonso, Räikkönen a décroché et pointe désormais quatrième à huit points. «Mes ingénieurs m'ont simplement dit qu'il avait des problèmes, mais c'est dommage car nous aurions certainement pu bien finir tous les deux, peut-être même réussir le double», estime Massa.

Il préfère savourer sa propre performance, et en particulier la façon dont il a tenu tête à Alonso au premier virage.

«J'étais à l'intérieur et je n'ai pas lâché: c'était risqué pour tous les deux, mais c'est la compétition et je ne voulais pas tout perdre comme en Malaisie», explique Massa.

En première ligne sur la grille, ils se sont en effet touchés dans le premier virage, l'Espagnol survolté ayant tenté de faire l'extérieur au Brésilien.

Agence France-Presse

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Canada PROVINCE DE QUÉBEC District de St-Maurice Numéro 410-04-002718-073

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT: Lise Leblanc, greffière-adjoint SANDRA RENAUD-BEAUDOIN 223, Haut du Lac Sud, St-Tite, Qc

Demanderesse et- CADY FATNASSI, dernière adresse connue : 6840, Louis Dupire, Montréal, Qc

ASSIGNATION ORDRE est donné à CADY FATNASSI, de comparaître au greffe de cette cour situé au 212 6^e Rue, Shawinigan, salle 1.06 dans les 30 jours de la date de publication du présent avis dans «LE DEVOIR».

Une copie d'une requête introductive d'instance (garde d'enfant et pension alimentaire) a été remise au greffe à l'intention de CADY FATNASSI. Lieu: Shawinigan Date: 9 MAI 2007 Lise Leblanc, gaccs

AVIS CLÔTURE D'INVENTAIRE L'inventaire de la succession de feu Nedeljko Lisles, en son vivant domicilié au 6999, boulevard Lévesque, Laval, province de Québec, H7C 1P1, et décédé à Laval, le 10 novembre 2004, peut être consulté au bureau du notaire Pierre Filion, situé au 507, Place d'Armes, 13^{ème} étage, Montréal, province de Québec, H2Y 2W8, aux heures d'ouverture du bureau. Pierre Filion, notaire Tél.: (514)282-1287

Prenez avis que Loreit Nazi, dont l'adresse est C.S.P. 46533, C.O.P. Boul. St-Jean R.P.O. Pierrefonds, Québec, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Loreit Rassi. Montréal, le 30 avril, 2007.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (Avis dans le journal: C.C.Q., art. 795)

Prenez avis que Pâquerette FORTIN en son vivant domiciliée au 1635 boulevard Gouin Est, Montréal, Québec, H2C 1C2, est décédée à Montréal le 7 mars 2007. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, au bureau de Me Louis-Martin Beaumont, notaire, 4008 boulevard St-Martin Ouest, Laval, Québec, H7T 1B8.

Donné ce 11 mai 2007. Louis-Martin Beaumont, notaire

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Paragraphe 102(4))

Enquête Clinique d'air climatisé B&M 108, Maisonneuve Châteauguay (Québec) J6K 1Z4

Assemblée 24^e jour de mai 2007, à 9h30 au 1010, de la Gauchetière Ouest, Place du Canada, Bureau 200, Montréal (Québec). FAIT à Montréal, ce 7 mai 2007.

LE GROUPE FULLER LANDAU INC., Syndic GUYLAINE HOULE, FCIP Administrateur désigné Place du Canada

1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 200 Montréal (Québec) H3B 2N2 Tél.: (514) 875-2865 • Téléc.: (514) 954-1676

Votre don change le monde!

Oxfam Québec

514.937.1614 1.877.937.1614 www.oxfam.qc.ca

Raymond Chabot inc. LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de: STÉPHANE DUBREUIL

Avis est par les présentes donné que la faillite de Stéphane Dubreuil résidant au 6844, rue Papineau, Montréal (Qc) H2G 2X7, est survenue le 4 mai 2007, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 mai 2007, à 10 h 00, au 3925, rue Rachel Est, bureau 104, Montréal (Québec).

Fait à Brossard, le 8 mai 2007. RAYMOND CHABOT INC. Syndic de l'actif de STÉPHANE DUBREUIL Robert Tull, CA, CIRP Responsable de l'actif

5811, boul. Taschereau Bureau 400 Brossard (Qc) J4Z 1A5 Tél.: (514) 875-6633 Téléc.: (514) 875-6632

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

La famille des personnes âgées seules

Pour donner 1.866.627.8653

Appel d'offres Montréal

Service des infrastructures, transport et environnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier par intérim, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour:

Catégorie: TRAVAUX Appel d'offres: 9323

Descriptif: Réfection de la structure de l'autoroute Bonaventure Date d'ouverture: 30 mai 2007

Dépôt de garantie: 180 000 \$ (Cautionnement) Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 14 mai 2007 au Service des infrastructures, transport et environnement au 801, rue Brennan, 7^e étage, Montréal (Québec) H3C 0G4 contre un paiement de 150 \$, non remboursable.

Renseignements: Michel Thibault ing., Tél 514-872-3328

Vente du cahier des charges: Téléphone: 514-872-3282 Télécopieur: 514-872-2874

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de: Ville de Montréal. Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du Greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Montréal, 14 mai 2007 LE GREFFIER PAR INTÉRIM DE LA VILLE M^{re} Yves Saindon

Sudoku par Fabien Savary

6			8	2		9		
9	3					1		
5					9	2	7	
	5		1					7
3								4
7			6	2	3	8		
8	9					4		
		3						2
		1		9				4

Niveau de difficulté: MOYEN 0558

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

3	6	5	2	1	8	4	9	7
9	8	7	5	4	6	3	2	1
4	1	2	9	3	7	6	8	5
8	5	1	4	6	2	7	3	9
2	3	4	7	9	5	1	6	8
7	9	6	1	8	3	2	5	4
1	4	8	6	2	9	5	7	3
5	2	3	8	7	1	9	4	6
6	7	9	3	5	4	8	1	2

0557

SUDOKU: le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary En exclusivité sur le site des Mordus www.les-mordus.com

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet: www.ledevoir.com/avis.html www.ledevoir.com/offres.html Courriel: avisdev@ledevoir.com